

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

## MOTEURS À COMBUSTION INTERNE

Session 2016

### ÉTUDE DES MOTEURS U51 – EXPLOITATION D'ESSAIS MOTEUR

Durée : 3 heures – Coefficient : 3

#### Documents et matériels autorisés :

Aucun document autre que le sujet n'est autorisé.

#### Moyens de calculs autorisés :

##### Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.**

Le sujet comporte 12 pages numérotées de la façon suivante :

- La présentation de l'étude et les objectifs des différentes parties : page 2
- Le texte du sujet : pages 3 à 6
- Les documents de données techniques, DT1 et DT2 : pages 7 et 8
- Les documents réponses à rendre **obligatoirement** référencés DR1, DR2.1, DR2.2, DR2.3 : pages 9 à 12

CODE ÉPREUVE : 1606MOE5EEM		EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR		SPÉCIALITÉ : MOTEURS À COMBUSTION INTERNE	
SESSION 2016	SUJET	ÉPREUVE: ÉTUDE DES MOTEURS EXPLOITATION D'ESSAIS MOTEURS - U51			Calculatrice autorisée : oui
Durée : 3h	Coefficient : 3	Code sujet : 09ED15		Page : 1/12	